Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le 11/07/2025
ID : 085-200071934-20250707-250707_DEL12_1-DE

Commune de PISSOTTE

Plan Local d'Urbanisme

6.a2b – CARTE SYNTHETIQUE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE – DDTM

DOSSIER D'ARRET
Conseil Communautaire du 7 Juillet 2025

PRÉFET
DE LA VENDÉE
Liberté
Égalité
Fraternité

SYNTHÈSE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQU
de La Commune de Pissotte

Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le 11/07/2025
ID : 085-200071934-20250707-250707_DEL12_1-DE

Légende

- AS1
- I1 associé I3
- PM1
- PT2
- T7 non représentée
- Contour commune

Définitions des SUP :

AS1 : Périmètres de protection des eaux potables et minérales
I1 : Canalisation de transport de gaz
I3 : Servitude de passage le long des canalisations de gaz
PM1 : Risque naturel prévisible et PPR risque minier
PT2 : Émission Réception radioélectrique et obstacle
T7 : Extérieur dégagement aéronautique

Source(s) : ARS - GRT gaz - DDTM - SGAMI Ouest - DGAC Ouest ©
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de La Vendée - SHAUC - PU - 2023 - Commune de Pissotte